

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-723557

par
com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

663501

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Abdel Bounchichi Nira

Date de naissance :

Adresse :

Sala

Tél. :

06 44 64 6868

Total des frais engagés :

2600,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 21/07/2022

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie

N° W21-723557

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule : 663501
Nom de l'adhérent(e) : Abdel Bounchichi Nira
Total des frais engagés : 2600,00 Dhs
Date de dépôt :

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
.....						
.....						
.....						
.....						
.....						

— VIOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

Dr. A. ISMAEL

Agrégé de Traumatologie et d'Orthopédie
de la Faculté de Médecine de Rabat

Ancien Professeur

Chef de Service & de Département au Centre
Hospitalo-Universitaire Ibn Sina de Rabat

Expert assermenté auprès les Tribunaux

**الدكتور. إسماعيل**

أستاذ ميرز في جراحة العظام والمفاصل
من كلية الطب بالرباط

أستاذ جامعي رئيس قسم وشعبة سابقا
بالمراكز الصحية الجامعي ابن سينا بالرباط

خبرير محلق لدى المحاكم

جراحة العظام والمفاصل
Chirurgie Traumatologique et Orthopédique

08.07.2022

Centre de Radiologie L'OPERA
Dr Boumehdi BOUNHIR
Médecin Radiologue
INPE: 101104123

OULED BOU MEHDY MIRZA
01104151
06.44.64.68 68
Lombosciatalgie bilatérale

multiréfractée sans soulagement

► IRM rachis lombaire,

Centre de Radiologie L'OPERA
Dr Boumehdi BOUNHIR
Médecin Radiologue
INPE: 101104123

Dr. A. ISMAEL
Ancien Professeur
Traumatologie-Orthopédie
Résidence Rada, Pl. Bab el-Mellah
Rabat 10070, Maroc 0537 73 12 23

42, Avenue Hassan II - Place Bab el Mellah - Résidence REDAL - Immeuble G - 1er étage - (à côté de la REDAL)- Rabat
الهاتف : 06 42 56 80 49 - Fax : 05 37 73 12 24 - الماسن : Tél : 05 37 73 12 23 / 05 37 70 09 16
E-mail : prismael@yahoo.fr - ismaelcabinet@gmail.com

Centre de Radiologie
L'OPERA



مركز الفحص بالأشعة
لوبيرا

لوبيرا

Dr. BOUMEHDI BOUNHIR

الدكتور بومهدي بونهير

IRM 1,5 Tesla • Scanner 32 Barrettes • Echographie Doppler Couleur • Radiologie Générale Numérique
Dentascanner • Panoramique Dentaire • Ostéodensitométrie • Mammographie • Radiologie Interventionnelle

Salé le :

FACTURE

N° 13924/2022

OULED BOUMEDI Mira	21/07/2022
--------------------	------------

Examen(s) Réalisé(s)	Montant
IRM LOMBAIRE	2 600,00
TOTAL	2 600,00

Arrêtée la présente facture à la somme de:

DEUX MILLE SIXCENTS DIRHAMS

Centre de Radiologie L'OPERA
Dr. Boumehdi BOUNHIR
Identifiant à la taxe professionnelle : 29000480
IF : 40214867 ICE : 001739323000053 CNSS : 8938568
RIB 181 810 21211 1701681 011 3 30



Salé, le 21/07/2022

Nom du patient(e): Mme OULED BOUMEHDI Mira

Nom du médecin: Pr ISMAEL A

IRM LOMBAIRE

TECHNIQUE :

- Examen réalisé par une IRM SIEMENS 1.5 Tesla en coupes sagittales en séquences T1 et T2 et axiales en séquences T2 sans injection du produit de contraste

RESULTS :

Chute de signal en T2 des disques intervertébraux en rapport avec une discopathie dégénérative.

Rectitude du rachis lombaire

- **Au niveau L2-L3 :**
 - Protrusion discale circonférentielle réduisant les foramens latéraux
 - Absence d'anomalie des parties molles para-vertébrales.
 - Absence de lésion osseuse.
 - **Au niveau L3-L4 :**
 - Protrusion discale circonférentielle réduisant les foramens latéraux
 - Absence d'anomalie des parties molles para-vertébrales.
 - Absence de lésion osseuse.
 - **Au niveau L4-L5 :**
 - Pincement discal avec protrusion discale circonférentielle réduisant les foramens latéraux.
 - Absence d'anomalie des parties molles para-vertébrales.
 - Absence de lésion osseuse.
 - **Au niveau L5-S1 :**
 - Absence de débord discal
 - Absence d'anomalie des parties molles para-vertébrales.
 - Absence de lésion osseuse.

CONCLUSION :

Aspect IRM en faveur d'une discopathie dégénérative protrusive étagée réduisant les mensurations canalaires.

Merci de votre confiance.

Dr Boumehdi BOUNHIR

Centre de Radiologie L'OPERA
Dr. Boudjemdi BOUHNIR
N° 1, Immeuble N° 48, Avenue
de l'Indépendance, 05